

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA Vincent de Paul formation Paris - Lycée polyvalent privé Saint Vincent de Paul - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA Vincent de Paul formation Paris - Lycée polyvalent privé Saint Vincent de Paul - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (42147)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA Vincent de Paul formation Paris - Lycée polyvalent privé Saint Vincent de Paul - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (42147)	Jury par défaut	Tous les candidats	16	134	10

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en mathématiques	Relevés de notes des dernières années d'études suivies	Essentiel
	Niveau dans les matières scientifiques et/ou professionnelles	Relevés de notes des dernières années d'études suivies	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants sur les bulletins. Fiche Avenir le cas échéant	Important
Savoir-être	Implication	Appréciations sur les bulletins.	Essentiel
	Autonomie	Notes et appréciations sur les bulletins. Fiche avenir le cas échéant.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Lettre de motivation	Très important
	Cohérence du projet	Lettre de motivation	Essentiel
	Connaissance de la formation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Activités et centres d'intérêts du dossier de candidature	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux étudie chaque candidature avec attention et procède à la sélection selon les critères suivants :

- la correspondance avec les attendus nationaux : compétences relationnelles et scientifiques, appétence pour le secteur de l'optique dans toutes ses dimensions
- les bulletins de 1ère et Terminale, ainsi que des éventuelles années d'enseignement supérieur (notes et appréciations)
- la lettre de motivation : cohérence du projet, connaissance de la formation, stages dans le domaine de l'optique
- les engagements, activités et centres d'intérêt

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats de porter une attention particulière sur les points suivants :

- privilégier les spécialités à dominante scientifique (maths, sciences physiques, sciences de l'ingénieur...)
- prendre connaissance des attentes et de la finalité de la formation (cohérence du vœu formulé avec la formation, connaissance du contenu de la formation)
- participer, si possible, aux portes-ouvertes de l'établissement
- soigner l'argumentation et la rédaction de la lettre de motivation qui doit faire apparaître la connaissance que le candidat a du métier d'opticien-lunetier
- éviter une lettre de motivation impersonnelle
- être prêt à une régularité et une bonne capacité de travail, nécessaires à la réussite de cette formation en apprentissage
- effectuer des stages ou mini-stages dans le domaine de l'optique

Signature :

catherine HUET,
Chef d'établissement de l'établissement CFA
Vincent de Paul formation Paris - Lycée polyvalent
privé Saint Vincent de Paul